



**COMMUNICATION  
DE LA MUNICIPALITE  
AU CONSEIL COMMUNAL**

**C 26/2018**

Vevey, le 27 août 2018

**Ne pas diffuser**  
**Ce document doit encore faire l'objet d'une décision  
du Conseil communal le 13 septembre 2018**

**Quai Perdonnet – Affaissement du quai – Derniers développements**

---

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Suite aux interpellations d'habitants préoccupés par les ouvrages situés à proximité de la zone du quai Perdonnet, nous vous informons des derniers développements du dossier. La composition du sous-sol de la Ville de Vevey étant très complexe, comportant la présence de plusieurs nappes phréatiques contenues dans des horizons géologiques distincts, la Municipalité s'est entourée de mandataires spécialisés en géotechnique, génie civil et hydrogéologie. Les informations qui suivent ont été coordonnées avec l'Etat de Vaud, par la Direction Générale de l'Environnement, division EAU, en charge de l'octroi de concession de prélèvement des eaux souterraines appartenant au domaine public.

Le bureau BG Ingénieurs Conseils SA effectue le suivi du quai Perdonnet depuis le glissement du remblai de 1961 entre la rue du Léman et la rue du Château. Encore aujourd'hui, il effectue l'analyse des mesures altimétriques faites par le bureau de géomètres Richard et Cardinaux (Géosolutions Ingénieurs SA).

Suite à l'accélération des vitesses de tassement à partir de l'automne 2010, une intensification des mesures a été commandée et un équipement conséquent supplémentaire a été mis en place en 2014. Cet équipement, composé de trois inclinomètres, d'un piézomètre et d'une série de points supplémentaires, a permis à notre mandataire de conclure à l'absence de risque de glissement soudain.

En 2016, le bureau Géotest a réalisé une campagne d'investigations géo-radar visant la détection d'éventuels vides dans le remblai du quai Perdonnet. Après analyse, cette hypothèse de cause des tassements a alors été écartée.

En février 2017, un important contrôle vidéo des anciennes et récentes canalisations existantes dans la zone du quai Perdonnet a été réalisé par l'entreprise AITV SA et a aussi permis d'écarter l'hypothèse de liaison entre des fuites d'eau et le tassement des remblais du quai.

La Ville de Vevey étant fondée sur un sous-sol contenant des eaux souterraines, il a été décidé de rechercher d'éventuelles variations du niveau de la nappe pour en étudier leurs relations avec le niveau du lac. Le 3 février 2017, une sonde piézométrique a été installée au milieu de la ruelle du Lac, afin de suivre les fluctuations des niveaux piézométriques mises en évidence par les mesures manuelles prises à intervalles réguliers.

Des variations de pression ont été observées au sein et à l'interface de l'aquifère de la Molasse, qui constitue le soubassement rocheux. Celle-ci reste toutefois située à une profondeur de plusieurs dizaines de mètres sous les fondations de la ville. Les observations se poursuivent, afin de déterminer si ces fluctuations peuvent avoir un lien avec les phénomènes observés.

Suite à ces constats, la Ville de Vevey a demandé à la Direction Générale de l'Environnement (DGE-EAU) de suspendre sans délai, à titre préventif, les concessions pour usage d'eau de la nappe souterraine dépendant du domaine public concerné et de bloquer toutes futures demandes d'autorisations de pompage de l'eau.

La Municipalité va poursuivre la surveillance du quai Perdonnet sur une période minimale de 2 ans tout en continuant d'effectuer les mesures de tassement, de mouvement et de pression de la nappe phréatique.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 27 août 2018

Au nom de la Municipalité  
la Syndique  la Secrétaire adj. 

Elina Leimgruber  Pascale Bacher

The seal of the Municipality of Vevey is circular, featuring a central shield with a crown on top. The shield contains the text 'SANTISSIMO I. INNOCENTIO PATRI'. The outer ring of the seal contains the text 'MUNICIPALITE DE VEVEY'.